

**AVOCATS** 

William BOURDON
Bertrand REPOLT
Vincent BRENGARTH

Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS
Alice GOURLAY-DUPLESSIS
Tahicia JOLY
Jim VILLETARD
Louisa LAMOUR
Imen ATALLAH
Colomba GROSSI
Lily RAVON

Avocats associés

T. 01 42 60 32 60 - F. 01 42 60 19 43

Avocats collaborateurs

contact@bourdon-associes.com

Communiqué de presse de Me William BOURDON et de Me Vincent BRENGARTH, Avocats de Madame Hawadjan DOUKOURE, épouse de Oumar Sylla alias Fonikè Menguè, Madame Assiatou BAH, épouse de Mamadou Billo BAH et du FNDC

**Vendredi 26 juillet 2024**, les soussignés avocats de Madame Hawadjan DOUKOURE, épouse de Oumar Sylla alias Fonikè Menguè, et Madame Assiatou BAH, épouse de Mamadou Billo BAH, respectivement Coordinateur et responsable des antennes du FNDC, annoncent avoir procédé au dépôt, ce jour, **du complément de plainte** devant la Procureure de la Republique près le Tribunal de Paris des chefs de disparition forcée de Messieurs Mamadou Billo BAH et Oumar SYLLA.

Les soussignés constatent une agitation importante du régime à la suite des différentes initiatives prises. Ils demeurent inflexibles quant à leur demande que Mamadou Bilo Bah et Foninké Mangué du FNDC soient libérés de toute urgence, en dépit de la logique de déni manifeste des autorités en contradiction totale avec les témoignages très clairs sur les circonstances de leurs enlèvements, dont celui de Mohamed Cissé.

A cet égard, ils ont écrit ce jour au procureur de la République de Paris pour :

- Lui signaler les révélations de la presse révélant l'existence de coopérants militaires français appuyant la dictature du général Mamadi Doumbouya ;
- Demander que l'audition de Mohamed Cissé puisse intervenir dans les meilleurs délais.

Les soussignés demeurent pleinement mobilisés pour obtenir la mise en liberté au plus vite de Mamadou Bilo Bah Et Foninké Mangué et que les responsables de leur enlèvement répondent de leurs actes devant les juridictions pénales.

Paris, le 26 juillet 2024

William BOURDON

Vincent BRENGARTH